

TERMES DE REFERENCE

Evaluation externe intermédiaire du projet consolidation de dynamiques Associatives pour le Développement Economique de Dar Naïm. (Projet urbain)

I. Contexte et justification

Caritas Mauritanie est une ONG humanitaire et de développement. Le principe fondamental qui guide son action est celui de la dignité de la personne humaine qui fonde tous les autres principes, du bien commun, de la subsidiarité et de la solidarité. Dans les activités, l'application de ses principes repose sur une méthodologie basée sur la participation à tous les niveaux de l'action et sur la priorité accordée au développement des capacités des groupes cible. CM intervient dans plusieurs domaines : appui aux détenus, appui à la société civile, sécurité alimentaire, réinsertion sociale et professionnelle des jeunes, formation professionnelles, migration, santé.

Après 10 ans d'accompagnement de groupements féminins d'une part et d'organisation de la société civile d'autre part et suite à une évaluation de ces deux projets en 2010, Caritas Mauritanie les a consolidés dans le cadre d'un premier programme triennal («Soutien au développement économique d'une partie de la communauté urbaine à Dar Naïm»), de 2013 à 2017, dont l'objectif global s'articulait autour de trois axes :

- Le développement économique par l'insertion professionnelle des jeunes en déperdition scolaire et déscolarisés ;
- La structuration de coopératives de femmes pour le démarrage d'une AGR commune (financée par fonds propres ou par l'accès au microcrédit) et la mise en œuvre de séances d'alphabétisation fonctionnelle;
- Le renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile (y compris les associations de jeunesse).

Ce premier projet, qui a réuni plusieurs partenaires associatifs, techniques et institutionnels, a permis d'amorcer un dialogue entre les jeunes, les organisations de la société civile et la commune de Dar Naim en les outillant pour davantage de participation à la vie publique ; pour obtenir des acquis en matière de changement de comportement des jeunes et des femmes ; pour améliorer la situation socio-économique des publics cible. Afin d'assurer une appropriation durable et pérenne de ces dynamiques de changement, ce projet a fait l'objet d'une évaluation intermédiaire en 2015, qui a reconnu le changement économique et social impulsé par les différentes actions à Dar Naïm.. Ladite évaluation a également recommandé que Caritas poursuive son action à Dar Naïm, en mettant l'accent sur la structuration des OSC en réseaux thématiques, la collaboration avec de nouveaux partenaires locaux pour les jeunes en insertion professionnelle sans oublier l'étroite collaboration avec les autorités institutionnelles.

Les recommandations de l'évaluation finale de février 2017 vont dans le même sens, mais en accordant une attention particulière à « l'évolutivité » ; si les résultats des activités mises en œuvre avec les femmes, les jeunes et les OSC sont fort prometteurs, la durabilité de celles-ci dépendra du niveau d'appropriation et surtout l'apport d'idées innovantes. A cela s'ajoute l'importance d'inclure d'autres thématiques porteuses de changement dans la commune (environnement, genre, jeunes en situation de handicap...).

Le deuxième projet triennal «Consolidation des dynamiques associatives et économiques pour le développement de la commune urbaine de Dar Naïm à Nouakchott» mis en œuvre par Caritas Mauritanie depuis le 1^{er} avril 2017 dans la commune de Dar Naïm, s'inscrit donc dans la continuité du précédent. Il a été lancé avec l'appui technique et financier du Secours Catholique – Caritas France et le financement de l'AFD. Le budget du programme s'élève à 1 238 082 € dont 50% est financé par l'AFD.

Les résultats escomptés s'articulent autour de 3 axes d'interventions :

R1. La structuration, les capacités d'intervention et d'influence, collectives et individuelles, des OSC sont renforcées, dans une dynamique de concertation durable (en interne, et avec les autorités locales et partenaires techniques)

- A.1 : renforcement de capacités des groupes thématiques,
- A.2 : renforcement de la concertation et du dialogue entre les groupes thématiques et les autorités locales (via la mise en œuvre d'une stratégie d'influence),
- A.3: structuration et renforcement de capacités de 4 groupements de quartiers,
- A.4: formations techniques et financières des initiatives collectives de jeunes,
- A.5 : renforcement de la concertation entre les jeunes et les autorités locales.

R2. Les acteurs du développement local sont en capacités de conscientiser les femmes et les jeunes sur leurs droits et devoirs citoyens, afin qu'ils adoptent des comportements responsables et accèdent à leurs droits :

- A.6 : accompagnement des OSC dans la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation en faveur des droits sociaux,
- A.7 développement de partenariat avec des structures spécialisées (éducation citoyenne, vulgarisation droits des femmes et des enfants...),
- A.8 accompagnement des groupes thématiques dans l'intégration des questions d'accès aux droits des femmes et des enfants,
- A.9 favorisation des échanges entre les groupes thématiques et des réseaux intervenant sur l'accès au droit.

R3. Une concertation existe entre les acteurs du développement local, qui permet aux femmes et aux jeunes d'accéder aux opportunités économiques et d'assurer leur autonomie, de manière durable :

- A.9 alphabétisation des femmes des coopératives,
- A.10 renforcement de capacités des femmes au sein des coopératives ;
- A.11 accompagnement à la mise en place et au développement d'AGR,
- A.12 appui à la mise en place d'un cadre de concertation avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion,
- A.13 renforcement de l'employabilité des jeunes (formation, apprentissage, développement personnel),
- A.14 accompagnement à la mise en place d'un centre de ressources information et orientation destiné aux jeunes.

Les bénéficiaires sont :

- Les Organisations de la Société Civile (50 OSC composées des associations locales et des associations de jeunes, 4 groupements de quartiers incluant femmes et jeunes) ;
- Les femmes au sein des Coopératives (94 coopératives accompagnées au cours de la phase 1 et 10 nouvelles coopératives soit environ 1000 femmes) ;
- Les jeunes vulnérables (120 jeunes orientés et formés en recherche d'emploi et un accès à l'information ouvert à l'ensemble des autres jeunes) ;
- Les partenaires institutionnels (Equipes techniques de la commune de Dar Naïm, la Mairie de Dar Naïm, la coordination régionale du MASEF, l'IDJS, l'Inspection Départementale de l'Education Nationale, la Wilaya du Nord de Nouakchott) ;

- Les partenaires techniques (Djikké, ARPRIM, ANAPEJ, APSDN, CFIP et de nouveaux qui seront identifiés au cours du processus).

II. Objectifs de l'évaluation

2.1. Objectif général

L'objet de cette évaluation est de faire un bilan à mi-parcours des actions menées auprès des groupes cibles spécifiques et les bénéficiaires finaux. Le projet touchant à sa fin en mars 2020, il est essentiel que Caritas adopte progressivement une stratégie de désengagement dans la commune de Dar Naïm. C'est pourquoi il est attendu que l'évaluation contribue à la mise en œuvre d'actions les plus pertinentes et viables pour assurer la pérennisation du projet, à travers une grille d'analyse sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. Il est attendu des recommandations fortes et les plus opérationnelles possibles. L'évaluation aura un but d'apprentissage et de renforcement des capacités.

Plus précisément, il s'agit :

- D'analyser brièvement l'opportunité et le degré de réalisation du programme ;
- D'analyser le degré d'accomplissement des objectifs poursuivis tant sur le plan global que dans leur spécificité (cf. cadre logique) ;
- D'évaluer le degré de réalisation et l'impact des activités réalisées depuis le début du projet ;
- D'identifier des changements perceptibles engendrés depuis le début du projet, par une analyse basée sur l'Approche Orientée Changement (notamment l'analyse du «dispositif d'observation et d'analyse des changements de comportement » mis en place)
- D'évaluer la coordination du projet en interne et avec les différents partenaires techniques et/ou financiers ;
- D'évaluer la prise en compte des thématiques transversales suivantes : genre, environnement et jeunesse ;
- D'évaluer le système de suivi-évaluation et la démarche de capitalisation ;
- D'établir des recommandations fortes pour :
 - o renforcer l'efficacité et la pérennisation des activités mises en œuvre ;
 - o renforcer la mobilisation effective des bénéficiaires et groupes cibles ;
 - o améliorer la démarche de suivi-évaluation menée dans le cadre du projet ;
 - o aider à la réflexion stratégique sur la suite du projet ;
- D'établir des recommandations en vue d'une stratégie progressive de désengagement. Pour ce faire, il importe d'identifier les thématiques de travail qui resteraient à Dar Naïm à la suite du Projet Urbain.

2.2. Objectifs spécifiques

Pour cette évaluation, en référence au cadre logique et à la description des activités dans le document de projet, l'évaluateur tiendra compte des critères d'évaluation suivants :

Cohérence

- Analyser la stratégie d'intervention et de sa cohérence en fonction du contexte local
- Analyser de la cohérence du projet avec les orientations et politiques nationales dans le domaine d'intervention
- Analyser la conception du projet au regard des actions entrepris par les autres acteurs
- Repérer des évolutions de contexte significatives, des problèmes émergents nécessitant une adaptation du projet pour la seconde phase de mise en œuvre du projet.

Pertinence

- Analyser la pertinence des objectifs du projet, le choix des zones d'intervention et des bénéficiaires ;
- Analyser le système de suivi-évaluation mis en place pour analyser et adapter le programme aux besoins ;
- Identifier les contraintes et goulots d'étranglement rencontrés au cours de la mise en œuvre du projet.

Impact

- Analyser si des avancées significatives en terme d'impact sont déjà visibles, notamment :
 - o L'impact immédiat (et éventuellement des changements perceptibles) du projet sur les groupes cibles et bénéficiaires finaux;
 - o Les perspectives d'effets de plus long terme.
- Evaluer le renforcement des capacités structurelles et techniques (capacités de gestion et d'organisation) des différents groupes cibles du Projet Urbain : analyser les évolutions ayant eu lieu au niveau organisationnel depuis le début du programme et les améliorations à apporter.
- Evaluer les résultats obtenus en termes d'impacts positifs et négatifs y compris l'impact sur les relations sociales ;
- Evaluer la prise en compte des thématiques transversales suivantes :
 - o Genre : évaluer la prévention des inégalités hommes/femmes et la promotion de l'équité dans les actions du projet mais aussi les partenariats et la gouvernance ;
 - o Jeunesse : degré de participation et d'appropriation des jeunes dans les activités menées par la société civile ;
 - o Environnement : mesurer la pertinence des activités des OSC en matière de protection environnementale dans les quartiers de la commune.

Efficacité

- Analyser l'efficacité en termes quantitatifs et qualitatifs (cf. cadre logique) ;
- Apprécier le degré d'atteinte des objectifs¹, des résultats attendus et analyser les écarts constatés, sur la base de cadre logique et de l'analyse des IOV à mi-parcours incluse dans le rapport de la tranche 1 PU2 2017-2018 ;
- Apprécier la fonctionnalité et l'efficacité des mécanismes de coordination et de planification ;

¹ Certaines activités ont connu un certain retard suite aux élections et/ou en raison du recrutement tardif du personnel. Il s'agit plus précisément des activités 2 (« **Renforcement de la concertation et du dialogue entre les groupes thématiques et les autorités locales** »), 8 (« **Accompagner les groupes thématiques à intégrer les questions liées à l'accès aux droits des femmes et des enfants dans leur stratégie d'influence à destination des autorités locales** ») et 15 (« **Accompagner la mise en place d'un centre de ressources, d'information et d'orientation destiné aux jeunes** »). Ces activités prévues ont été reportées en tranche 2 et sont donc en cours de réalisation.

En ce qui concerne le renforcement des capacités de gestion et d'organisation des différents groupes cibles :

- Identifier les groupes pour lesquels il serait nécessaire d'avoir un appui direct de Caritas. Pour chaque groupe, il faudrait donc analyser la viabilité de leurs actions, afin de voir quelles seraient les stratégies à mettre en place pour consolider leurs acquis.
- Examiner la coordination et la cohérence entre les interventions du Projet Urbain, les autres organisations présentes et les autorités locales ;
- Examiner les passerelles avec le Système des Nations Unies, les organisations internationales et autres partenaires Caritas (CFIP, Mutuelle de Santé)

Durabilité

- Evaluer la participation des groupes cibles spécifiques et de leurs représentants dans le choix de la méthodologie ;
- Evaluer le niveau d'appropriation du programme par les différents acteurs : OSC, groupes thématiques, collectifs de jeunes, coopératives de femmes, partenaires institutionnels et techniques ;
- Apprécier le degré d'évolutivité des initiatives des jeunes, des femmes, des groupements de quartier ;
- Evaluer la pérennisation des acquis et les actions de soutien et d'appui aux OSC et aux coopératives de femmes ;
- Evaluer l'accompagnement sur le long terme de OSC, coopératives de femmes, jeunes ciblés par les formations, et différents partenaires (techniques et institutionnels) ;
- Analyser si à ce stade du projet, il est nécessaire de renforcer certains aspects pour parvenir à une meilleure durabilité.
- Analyse des partenariats possibles venant des acteurs internationaux (organisations internationales, chancelleries...)

Efficiences

- Analyser l'efficacité du projet en mettant l'accent sur l'adaptation des équipes, au siège et sur le terrain ainsi que l'adaptation budgétaire à l'intervention ;
- Analyser si les moyens humains et financiers mis au service du projet ont été suffisants et adaptés ;
- Analyser l'ajustement des dépenses aux prévisions initiales et la consommation budgétaire ;
- Tirer des enseignements, formuler des recommandations et proposer des ajustements pour améliorer la mise en œuvre quantitative et qualitative du projet (par rapport aux composantes et ressources du programme, stratégies, interventions, structure du programme, allocation des ressources, gestion, etc.) ;
- Proposer des orientations stratégiques à appliquer pour le moyen terme (durée du projet au besoin) ; établir des recommandations en vue d'une stratégie progressive de désengagement ; cerner les acteurs locaux qui peuvent relayer Caritas sur certains volets ;
- Examiner des problèmes émergents éventuels à prendre en compte dans la seconde phase de mise en œuvre du projet ;
- Evaluer le renforcement des capacités structurelles et techniques du Projet Urbain (en particulier depuis la capitalisation) : analyser les évolutions ayant eu lieu au niveau organisationnel depuis le début du programme et les améliorations à apporter ;

III. Méthodologie de l'évaluation

L'approche retenue se veut participative avec des consultations collectives et individuelles des groupes cibles bénéficiaires et des partenaires institutionnels, un travail de réflexion avec les équipes de Caritas Mauritanie, des entretiens avec les bénéficiaires et autres acteurs sur le terrain, une consultation des documents existants à Caritas Mauritanie.

Sont attendues des recommandations les plus opérationnelles possibles. L'évaluation aura un but d'apprentissage et de renforcement des capacités.

IV. Tâches du consultant

Le/la consultant(e) réalisera :

- Une revue documentaire: une revue de la littérature complète (lois, politiques, stratégies, arrêtés, évaluations, études et analyses etc.) sera conduite, y inclus les évaluations et études des programmes de lutte contre la pauvreté des autres partenaires de développement ;
- Une collecte et analyse des données statistiques : Analyse des données récentes disponibles (MICS 5, RGPH 2013,...) pour si nécessaire proposition une révision des données statistiques de base du projet. Il/elle adoptera une approche quantitative mais aussi qualitative de recueil des informations et mènera des entretiens et focus groupes avec des cibles des programmes ;
- Une analyse causale et analyse des parties prenantes: Elle devra permettre d'identifier les difficultés rencontrées dans les projets d'appui de Caritas à la société civile (et ceux de la société civile vis-à-vis de la population) ; de promotion de la femme et des jeunes en utilisant un cadre analytique liés aux principes/objectifs des secteurs en question (causes immédiates, sous-jacentes et structurelles) et identifier des pistes de solutions pour faire face à la situation décrite. Il/Elle se basera également sur une approche participative impliquant les cibles ;
- Une analyse des perceptions, des groupes cibles, des partenaires de la société civile et d'autres intervenants clés sur le niveau et la qualité de l'offre des services, mais aussi sur les obstacles à l'accès à ces services pour les jeunes et les femmes vulnérables ;
- Des visites aux institutions clés : le/la consultante collectera des informations auprès des institutions du Gouvernement, partenaires et acteurs non-étatiques à travers des entretiens et des visites sur le terrain ;
- A la fin de la mission, le/la consultant(e) présentera les résultats du travail et un rapport provisoire lors d'un atelier avec les structures concernées. Cette restitution aura lieu à Dar Naïm, en présence des représentants de Caritas Mauritanie, du Secours Catholique Caritas France et si possible de Manos Unidas et du CCFD.
- Le/la consultant(e) établira un aide-mémoire de l'atelier de restitution et un rapport d'évaluation en langue française. L'aide-mémoire sera rédigé sur place et remis au responsable du Secours Catholique, de Caritas Mauritanie et de Manos Unidas. La version définitive du rapport leur sera remise au plus tard le **30 septembre 2019**. Le rapport tiendra compte des remarques émises lors du débriefing. Il sera assorti d'un résumé contenant les principaux résultats et les recommandations.

V. Profil de l'évaluateur.rice

La consultation sera menée par un(e) consultant(e) externe national (e) mandaté(e) par le Secours Catholique et Caritas Mauritanie et le profil demandé est le suivant :

- Disposer d'une expérience d'au moins 10 ans en mission d'évaluation
- Etre titulaire d'un diplôme d'au moins BAC plus 5 en sciences sociales, sciences économiques ou développement.
- Avoir une expérience et / ou être sensible à l'Approche Orientée Changement

- Avoir des compétences particulières qui couvrent les secteurs de l'autonomisation économique, la formation et le renforcement des capacités dans le cadre de programmes de développement en milieu urbain.
- Avoir une bonne connaissance pratique des Partenaires Techniques & Financiers ;
- Etre apte à travailler sous pression dans un environnement multiculturel
- Une connaissance du contexte mauritanien serait des atouts.

VI. Durée de la consultation

Date limite de remise des offres complètes : 28 juillet 2019

- Réalisation de l'évaluation : Début septembre 2019
- Remise du rapport final : Fin septembre 2019
- Durée de la mission : prévoir une phase de terrain de 12 à 15 jours ouvrés.

Le calendrier définitif de l'évaluation sera formellement précisée dans le contrat qui sera signé avec l'évaluateur/trice, ainsi que les dates de livraison des produits pour chacune des phases d'évaluation.

VII. Documents ressources et sources d'informations

1. Document projet issu du contrat de subvention avec l'AFD (présentation narrative, cadre logique, budget et plan de financement)
2. Rapport technique de la 1^{ère} tranche (Mars 2017- Novembre 2018)
3. Documents de référence disponibles pendant la mission
4. Contrat de subvention entre le Secours Catholique/Caritas France et Caritas Mauritanie
5. Outils de planification et de suivi
6. Documents ressources disponibles
7. Le Plan de Développement Communal (PDC) 2013-2017 de Dar Naïm,
8. Le MICS 2015(Enquête Nationale à Indicateurs Multiples)
9. Le rapport du Recensement Général de la Population et l'Habitat 2014
10. Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016 – 2030).
11. Enquête permanente des conditions de vie - Profil de Pauvreté en Mauritanie 2014 (EPCV 2014)
12. Document de capitalisation du PU1- Secours Catholique/Caritas Mauritanie publié en 2017

VIII. Remise des offres

Il est demandé aux candidats de soumettre une proposition technique et financière. Le budget proposé devra inclure les coûts directs (honoraires, perdiems, les déplacements internationaux et locaux).

Les offres techniques et financières accompagnées d'une lettre de motivation, CV et références avec l'intitulé de la mission doivent être adressées :

Par courrier électronique à : missioncourteduree@secours-catholique.org